

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la Liste Noire

Renouée à épis nombreux

Polygonum polystachyum Meisn. (Famille: *Polygonaceae*, Polygonacées)

Synonymes: *Persicaria polystachya*, *Reynoutria polystachya*

Introduite de l'Himalaya comme plante ornementale, cette espèce se naturalise facilement, forme des populations denses et menace la flore indigène. De plus elle accentue les problèmes d'érosion.

La Renouée à épis nombreux appartient à la liste des **organismes exotiques envahissants interdits** selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

Polygonum polystachyum Meisn.

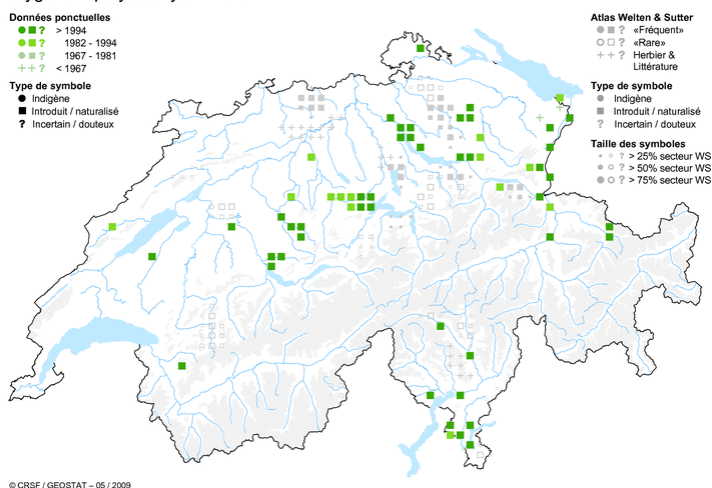


Photo: S. Rometsch

Caractéristiques

Plante vivace de 1-2 m de haut avec des tiges fortes et un réseau de rhizomes important. Les feuilles sont longuement pétiolées, le limbe est oblong à lancéolé, il se termine en pointe et sa base est hastée ou cordée. Les feuilles mesurent jusqu'à 30 cm de long et 10 cm de large. La face inférieure est poilue (loupe), la supérieure glabre et les stipules sont de couleur brune. Les fleurs sont blanches ou roses, les étamines bleues à violettes. Les fleurs sont arrangées en panicules amples. Les fruits sont trigones, 3-5 mm de long et de couleur brune.

Milieux

Berges de cours d'eau, lisières de forêts, haies, bords de chemin, routes et voies ferrées, talus et terres incultes.

Répartition

La renouée à épis nombreux est présente et redoutée dans de nombreux pays de l'Europe centrale ou sur le continent nord-américain. Probablement répartie dans toute la Suisse, mais moins fréquente que la renouée du Japon. Il semblerait cependant qu'elle soit en nette augmentation.

Dangers

Nature: la renouée à épis nombreux est une plante à progression rapide, elle passe la mauvaise saison grâce à ses rhizomes allant profondément dans le sol. Elle est très difficile à combattre. Son feuillage très dense menace la flore indigène par privation de lumière. Croissance rapide et reproduction végétative permettent l'installation de populations denses et monospécifiques. Le long des rives de cours d'eau cette espèce augmente les risques d'érosion.

Prévention et lutte

Il est important d'empêcher la dispersion par les rhizomes ou les plantes coupées. Vu que chaque petit fragment de tige et de rhizome peut donner une nouvelle plante, il est exclu de mettre ces plantes sur le compost du jardin ou sur un compost en bout de champ. Seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation ou le traitement dans une usine de méthanisation peut être conseillé, sinon reste l'incinération en séchant le matériel avant de le brûler ou avec les déchets ménagers.

Travailler la terre à l'intérieur des populations ainsi que dans une zone de 7 m autour de la population n'est pas recommandé, car cela pourrait favoriser son expansion. Si ces travaux sont nécessaires, il est conseillé de les faire en collaboration avec un spécialiste. Prière d'annoncer toutes les nouvelles stations de l'espèce à l'office cantonal de la protection de la nature.

Où annoncer? Où se renseigner?

Prière d'annoncer toutes les nouvelles stations de l'espèce au service cantonal de protection de la nature ou éventuellement au service forestier. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

Complément: Contrairement à la renouée du Japon, il n'y a que très peu d'études sur la renouée à épis nombreux. On peut cependant admettre, que ces deux espèces sont semblables en ce qui concerne leur biologie et les mesures de lutte. Les articles sur la renouée du Japon sont nombreux.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (rameau avec fleurs et/ou fruits) peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Pour plus d'informations

http://www.invasiveplantcouncilbc.ca/publications/TIPS/Knotweeds_TIPS.pdf
<http://www.europe-aliens.org/speciesFactsheet.do?speciesId=8335#>

Beerling D.J. & Palmer J.P., 1994, *Status of Fallopia japonica (Japanese knotweed) in Wales*. In: de Waal L.C. et al. (eds.) Ecology and management of invasive riverside plants. John Wiley & Sons, Chichester, pp. 199-211.

Child L. & Wade M., 2000, *The Japanese knotweed manual*. Packard Publishing, Chichester.

Ludwig M., 2000, *Neue Tiere & Pflanzen in der heimischen Natur*. BLV, München.